

Projet Laccave – Prospective Vigne et Vin dans le contexte du changement climatique

Compte-Rendu du forum avec les acteurs organisé à Macon le 28 mars 2017

Des scénarios pour réfléchir à l'avenir de la filière Vigne et Vin dans le contexte du changement climatique

Le futur n'est pas une « chose déjà faite » qui se dévoilerait sous nos yeux, il peut être en partie construit, sur base de la volonté des acteurs et de leur organisation.

C'est l'esprit qui a animé le Forum Prospective organisé par le pôle « Bourgogne Vigne et Vin », l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin « Jules Guyot » de l'Université de Bourgogne, le BIVB, InterBeaujolais, l'IFV, en collaboration avec l'INRA, FranceAgriMer et INAO, le Mardi 28 Mars 2017, à Macon. Le CSA-Booster de la KIC Climat^a était également partenaires de la journée.

A quoi pourrait ressembler la filière vigne et vin à l'horizon 2050 ? Comment s'adaptera-t-elle au changement climatique ? Voilà les questions qui ont été débattues par une cinquantaine d'acteurs de la filière issus des vignobles bourguignons et beaujolais présents à ce forum. Viticulteurs, négociants, responsables des instances professionnelles, élus régionaux, ingénieurs R&D, scientifiques ont pu échanger et réagir sur quatre stratégies d'adaptation possibles élaborées par un groupe de travail lors d'une démarche prospective mise en place dans le cadre du projet Laccave. Depuis 4 ans, ce projet national a en effet réuni des scientifiques de 23 laboratoires français^b pour étudier les impacts et les stratégies d'adaptation de la filière Vigne et Vin au CC.

Quels sont les enjeux et les impacts attendus du changement climatique ?

Les participants ont été remis dans le contexte par une brève présentation des enjeux « changement climatique » pour la filière vigne et vin et des grands types d'adaptation qui pouvaient être mobilisés. Depuis un siècle, la température moyenne de l'air a augmenté en France de plus d'un degré et cette augmentation se poursuit à un rythme accéléré. Une augmentation d'un degré supplémentaire d'ici 2050 (soit au total 2°C depuis le début du XX^{ème} siècle) est plus que probable. Une augmentation supplémentaire de 4°C d'ici la fin du XXI^{ème} siècle est envisageable si les efforts entrepris pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, responsables de cette augmentation de température, ne sont pas suffisants. En parallèle, des modifications du régime des pluies sont probables, même si les tendances sont entachées de beaucoup plus d'incertitudes que pour les températures. Avancée des stades phénologiques et de la date de vendange, sécheresse qui peut conduire à des baisses de rendements, modification des équilibres sucres/acides, de la composition polyphénolique et du profil aromatique sont les conséquences déjà observées des modifications climatiques. Plutôt considérés-pour la plupart-comme positifs pour la région pour l'instant, les impacts attendus d'ici 2050 et au-delà sont plus inquiétants si les tendances se poursuivent. Face à cela, la filière a déjà réagi en travaillant pour évaluer et limiter ses émissions de gaz à effet de serres. Par ailleurs des leviers d'adaptation existent ou sont à étudier. Ils peuvent être techniques (pratiques œnologiques et agronomiques, matériel végétal), spatiaux (localisation des plantations), organisationnels et réglementaires. L'adaptation est sans aucun doute à raisonner à différentes échelles et en combinant

différents leviers. C'est tout l'intérêt d'une démarche prospective que de se projeter dans le futur pour envisager différentes combinaisons de leviers et réfléchir en termes d'enjeux et conséquences.

Envisager des futurs possibles, définir les chemins qui y conduisent et raisonner une attitude stratégique

Puis avant de porter à la connaissance des participants les quatre scénarios envisagés, les organisateurs ont tenu à rappeler que la prospective n'est en rien prédictive. C'est un exercice collectif qui consiste à éclairer l'avenir en imaginant des « futurs possibles » sur la base de scénarios et de l'analyse de leurs conséquences. Les scénarios, ici les chemins vers les stratégies d'adaptation, n'ont pas vocation à se réaliser tels quels, ils sont juste un outil pour accompagner la réflexion et le positionnement stratégique des acteurs.

La démarche de prospective mise en œuvre ici a été originale. Elle s'est appuyée sur un scénario climatique prédéfini (2° d'augmentation moyenne de température d'ici 2050 par rapport à la période pré-industrielle) avec des conséquences variables dans le Nord et le Sud de la France. Des stratégies d'adaptation très contrastées ont été prédéfinies et tout l'exercice de prospective a consisté à définir des chemins conduisant à ces stratégies en combinant des hypothèses de différentes natures (leviers techniques, aspects réglementaires, contexte international pour la filière etc...). Après plusieurs mois d'élaboration, il était temps de les mettre à disposition des acteurs pour en faire de véritables outils de réflexion stratégique.

Conservatrice, innovante, nomade ou libérale : 4 trajectoires d'adaptation au changement climatique

En 2050, une stratégie conservatrice qui vise à modifier le moins possible l'implantation des vignobles et les pratiques à la vigne comme à la cave a été mise en œuvre. La recherche a été peu sollicitée et les acteurs ont subi le changement climatique sans pouvoir bénéficier d'innovations, d'autant moins que les contraintes réglementaires se sont renforcées. La production est devenue aléatoire en quantité et en qualité, le profil des vins a évolué comme le climat. La viticulture s'est rétractée. Cependant certaines IGP constituent encore des îlots de résistance. La valorisation est restée associée au contenu culturel et paysager.

En 2050, une stratégie innovante a été mise en œuvre et a permis l'introduction massive d'innovations afin de maintenir le vignoble dans les aires géographiques actuelles, ainsi que un profil des vins produits comparable à celui des débuts du XXI^{ème} siècle. Il a fallu que la recherche soit fortement sollicitée pour produire des connaissances utiles pour le développement d'innovations, dans un contexte où les attentes sociétales en matière d'environnement et de santé sont devenues de plus en plus prégnantes, et où l'espace agricole a été réglementé pour réserver les terres les plus fertiles aux productions alimentaires. La gouvernance de la filière a intégré tous les acteurs concernés.

En 2050, l'adoption d'une stratégie nomade a conduit à la migration progressive du vignoble vers des zones plus favorables à l'intérieur des aires actuelles (accès à l'eau, altitude, moindre exposition) ou de manière plus importante vers des régions plus septentrionales. Il fallait « échapper » aux nouvelles conditions climatiques et conserver le profil des vins du début du XXI^{ème} siècle que les consommateurs apprécient toujours, alors que les contraintes sociétales sur l'alcool et la santé

publique ont imposé à la filière de se concentrer sur la réduction des intrants. De nouveaux vignobles sont apparus et le modèle des AOP est fortement questionné.

En 2050, les limites réglementaires et géographique du secteur ont été repoussées par la filière vigne et vins avec une stratégie libérale. Pour en arriver là il a fallu autoriser les opérateurs individuels à mettre en œuvre les techniques et à implanter des vignobles comme et là où ils le souhaitent tout en se conformant aux exigences réglementaires accrues en matière environnementale et sanitaire. Ce contexte s'est avéré favorable à l'apparition de nouveaux investisseurs et au négoce qui ont réussi à transporter ailleurs les réputations acquises. De plus en plus de vins technologiques ont été élaborés et l'accès à la R&D a été privatisé, ce qui a fragilisé les entreprises de production traditionnelles.

Quels enjeux et conséquences de ces stratégies pour les acteurs ?

Les participants ont ensuite travaillé par petits groupes pour envisager les enjeux et conséquences de chacune de ces trajectoires, sur les aspects techniques, les segments de marchés concernés, les acteurs et les territoires impactés, et finalement les organisations de gouvernance de la filière dont le rôle pourrait être modifié. Les débats ont été intenses et nourris, et de nombreuses idées sont remontées. En résumé : sur le plan technique les inquiétudes concernent principalement les questions de rendement, la diminution des surfaces, l'augmentation des contraintes en viticulture de côtes, l'évolution de la typicité des vins. Selon les trajectoires envisagées, aucune solution n'est écartée y compris la mobilisation de nouvelles zones de culture et la replantation des coteaux, le recours aux pratiques œnologiques, l'usage de variétés résistantes aux maladies et à la sécheresse, l'irrigation et les pratiques d'agroforesterie et d'agro-écologie. La mécanisation, l'automatisation et la viticulture de précision sont largement citées dans toutes les trajectoires pour faire face aux évolutions climatiques. Il apparaît une volonté de favoriser les techniques permettant le développement de pratiques plus respectueuses de l'environnement, certainement en lien avec des conditions climatiques plus favorables. La crainte est de ne pas pouvoir maintenir la typicité des vins pour la plupart des trajectoires (sauf conservatrice). Le risque de privatisation de la R&D priorisant les rendements est soulevé dans la trajectoire libérale. En matière de segments de marché, ressort pour toutes les trajectoires une opposition entre le développement d'un produit rare et cher, dans le cadre des AOP historiques, œuvre de quelques individualités, et le développement de nouveaux types de vins en grand volume vendus sous marque (hors AOP) dans de nouveaux contenants (principalement trajectoires innovante nomade et libérale). La perte d'identité, de diversité, de typicité, de repères est perçue comme une menace, sauf pour la trajectoire conservatrice. Mais l'apparition de nouveaux produits est aussi envisagée comme une opportunité dans la plupart des cas, la trajectoire nomade étant vue par certains comme ouvrant de nouveaux horizons en matière de terroirs de qualité et porteuse de créativité et de liberté. La notion de marque paraît prendre de l'importance dans les trajectoires nomade et libérale et l'AOP pourrait devenir une marque dans la trajectoire nomade. La préoccupation autour du foncier apparaît comme transversale et majeure pour toutes les trajectoires, avec un impact fort sur du prix du foncier (augmentation pour la stratégie conservatrice et baisse pour la stratégie nomade), une menace sur la propriété par les exploitants (stratégie innovante) et l'apparition de plus nombreux conflits (stratégies conservatrice et libérale). Les stratégies innovante et nomade apparaissent quant à elles comme limitant les conflits en matière d'usage agricole des terres (vigne/cultures alimentaires) et favorisant un dynamisme autour des territoires (nouveaux acteurs, nouveaux territoires, nouvelle relation entre propriété et

exploitation du foncier). La concentration des acteurs notamment vers l'aval est parfois perçue comme positive dans la stratégie conservatrice, mais le plus souvent comme neutre ou négative. La trajectoire conservatrice est perçue comme ne permettant pas le maintien des structures familiales et coopératives. L'oenotourisme se développe dans la stratégie conservatrice, mais devient du folklore dans les stratégies nomade et libérale. De nouveaux acteurs de l'innovation (conseil, agriculture de précision, marketing) et de la gestion du risque (assurances) apparaissent dans les trajectoires innovante et libérale, ce qui est perçu comme positif. Mais la privatisation de la R&D est perçue comme une menace dans la stratégie libérale. Le savoir-faire apparaît comme un atout à exporter dans la trajectoire nomade. Les conséquences économiques inquiètent, notamment dans les stratégies nomade et libérale, avec risque de perte d'attractivité économique et d'emplois, et la modification de l'origine des capitaux financiers. Le rôle des ODGs se renforce dans les stratégies conservatrice et innovante (avec la participation de la société civile), contrairement à ce qui se passe dans les autres stratégies. Le rôle de l'INAO s'affaiblirait dans toutes les stratégies hormis pour la stratégie conservatrice. La stratégie innovante semble s'accompagner d'un grand dynamisme autour de l'ODG avec des cadres réglementaires moins stricts. Un plus grand pilotage de la filière par l'aval (négoce-marketing) est cité pour les stratégies nomade et libérale. Globalement des inquiétudes pèsent sur l'organisation de la filière telle qu'on la connaît aujourd'hui. Des évolutions favorables sont envisagées en matière de renforcement de la R&D publique et du financement de cette R&D par les professionnels pour toutes les trajectoires, sauf la libérale. De même les professionnels paraissent plus impliqués dans la gestion, notamment dans la stratégie innovante.

Une volonté forte pour favoriser la stratégie innovante, tout en se préparant à l'advenue des autres trajectoires possibles

A l'issue de la journée, les participants ont été amenés à se prononcer à titre indicatif sur les attitudes stratégiques à adopter pour chacune des trajectoires présentées. Faut-il être proactif pour favoriser ou défavoriser l'une de ces stratégies, faut-il se préparer à l'une d'entre elles ou bien faut-il seulement être vigilant à l'advenue de l'une d'elles ? Suite à quelques minutes de réflexion, 82% des participants ont exprimé une volonté de préparer activement la mise en place de la stratégie innovante et seulement 7,5 % d'agir en faveur de la stratégie conservatrice. Globalement 15 à 25% des participants veulent se préparer dès aujourd'hui à ces futurs possibles. Mais 35 à 50% des participants expriment la volonté d'agir pour que les trajectoires conservatrice, nomade et libérale n'adviennent pas. Ils sont environ 20 à 30% à considérer que ces trajectoires doivent faire l'objet d'une veille active.

Une étape dans l'appropriation de cette thématique par la filière

Le débat a confirmé tout l'intérêt que les participants portent à cette question, leur volonté de faire vivre la filière autour d'organisations professionnelles sur le modèle actuel, mais aux contours variables. Ils sont aussi très inquiets pour la typicité de leurs vins et la durabilité économique de leur activité. La question du foncier paraît comme déterminante dans cette région. On pourra sans peine considérer la journée, tant du point de vue de la participation des acteurs que de leur implication durant toute la durée de l'exercice, comme une réussite. La balle est maintenant dans le camp des acteurs de la filière et la recherche est prête à l'accompagner dans sa réflexion, que ce soit au niveau local ou au niveau national. Un groupe national a d'ores et déjà été mis en place par FranceAgriMer et l'INAO pour poursuivre le travail.

Le groupe de travail « prospective Laccave » a été composé de Nathalie Ollat, Jean-Marc Touzard, Eric Duchêne, Inaki Garcia de Cortazar-Atauri et Eric Giraud-Héraud (INRA), de Françoise Brugière et Patrick Aigrain (France AgriMer), de Jacques Gautier (INAO), de Hervé Hannin (IHEV-Supagro), et de Benjamin Bois (Université de Bourgogne).

a : CSA-Booster (Climate Smart Agriculture) est un consortium d'organismes et d'entreprises européens dont l'objectif est de collaborer au développement d'initiatives contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'agriculture en Europe, la séquestration du carbone, et proposant des solutions d'adaptation pour une agriculture plus résiliente et conservant une productivité élevée

b : Le projet Laccave a coordonné des équipes de recherches de l'INRA (Bordeaux, Montpellier, Avignon, Colmar, Angers, Paris), Montpellier Supagro, Bordeaux Sciences Agro, CNRS Rennes et Universités de Bourgogne et de Limoges.